AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-6-63 232355

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

EDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 11, rue de la Pleau - TOULOUSE.

C. C. P. : TOULOUSE 6614-19

ABONNEMENT ANNUEL 15

~~Supplément n° 2 au Bulletin n° 33~~ ~~1963-16~~

- AVERTISSEMENTS -

/VIGNE/

MILDIOU - Actuellement, à l'exception de quelques rares foyers assez sérieux, heureusement localisés, la situation est bonne dans l'ensemble. Cependant, un peu partout, on trouve des taches, peu nombreuses.

En raison de la sensibilité de la végétation (voisinage de la floraison) et du temps incertain, il est prudent d'effectuer une nouvelle application. Si le temps le permettait le traitement serait le mieux placé à la fin de la semaine en cours.

BLACK-ROT - Le traitement anti-mildiou sera efficace contre le Black-rot.

/ARBRES FRUITIERS/

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Si le traitement conseillé dans le bulletin du 5 Juin n'a pas été renouvelé comme l'indiquait le bulletin du 14 Juin, il y aurait lieu de le faire au plus tôt.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - a) Protection des pêches :

- Sur les variétés mûrissant entre le 15 Juillet et le 15 Août, un traitement devrait être mis en place vers le 30 Juin.

Nous rappelons que l'emploi des produits efficaces contre cet insecte (voir liste des produits conseillés en 1963) est interdit dans les 15 jours qui précèdent la récolte des fruits.

b) Protection des pousses en pépinière : Continuer à assurer la protection.

- INFORMATIONS -

/VIGNE/

OIDIUM - Si cela n'a été fait, effectuer un poudrage avec un produit soufré.

/CULTURES LEGUMIERES/

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE ET DE LA TOMATE - Dans les cultures de primeurs des attaques ont été constatées et la maladie risque de s'étendre aux autres cultures. En conséquence, il est recommandé de continuer à assurer la protection.

FRAISIERS - Actuellement, on assiste à un développement important des Pucerons et des araignées rouges tandis que les attaques de la "Maladie des taches rouges" se poursuivent à l'occasion des pluies. Dès que la récolte sera terminée, effectuer un traitement mixte soigné contre ces divers parasites.

CULTURES DE MELON - Cladosporiose (Nuile Verte) - des taches sont apparues dans les cultures à la suite des pluies relativement froides tombées au début du mois, (St-Jory, St-Caprais (H-G) Lectoure, Lagarde, Berrac, St-Martin de Goyne l'Isle-Bouzon (Gers). Ces taches sont de petite dimension en général mais elles peuvent se rejoindre pour former des taches plus étendues situées souvent en bordure des feuilles. Elles sont marron et amènent une certaine crispation des jeunes feuilles

6686

notamment. Leur centre devient noir au terme de l'évolution du champignon (fructifications).

Traiter les cultures, et particulièrement les "foyers", par poudrage avec un produit à base de Trichlorotrinitrobenzène.

ANTHRACNOSE (Nuile rouge) - La maladie n'a pas encore été signalée dans notre région.

Toutefois, en raison du développement rapide de la végétation, il serait prudent d'effectuer un traitement liquide en employant un produit à base de Manèbe (à 250 gr de MA/Hl) ou de Dichlone (à 80 gr de MA/Hl).

On pourra ajouter un soufre mouillable pour combattre l'Oïdium.

CARENCE EN MOLYBDENE - Lorsque l'on constate un jaunissement anormal de certaines plantes, avec souvent un dessèchement du pourtour des feuilles les plus touchées, effectuer une pulvérisation avec du Molybdate d'Ammonium à raison de 2 gr pour 100 litres. Ce produit peut être ajouté aux fongicides conseillés contre l'Anthracnose ou l'Oïdium.

CECIDOMYIE DES FLEURS DE LUZERNE - Les dégâts de cette cecidomyie sont caractérisés par la formation de galles (fleurs déformées) à l'intérieur desquelles on trouve des asticots d'un blanc jaunâtre.

Ils ne doivent pas être confondus avec les dégâts causés par une autre cécidomyie qui s'attaque aussi à la luzerne et provoque la déformation des bourgeons à l'intérieur desquels on rencontre des asticots d'un jaune orangé. Contre cette dernière cécidomyie il n'y a pas lieu, dans l'état actuel des choses, d'effectuer de traitement (dégâts de peu d'intérêt économique). Par contre on peut recommander de traiter contre la Cecidomyie des fleurs.

Rappelons que le stade sensible de la luzerne, stade auquel il convient d'appliquer un premier traitement est le bouton vert (inflorescence encore verte, mesurant environ 10mm, chaque fleur mesurant 4mm). Ce traitement est à effectuer dès qu'une forte proportion des inflorescences est à ce stade. Etant donné l'échelonnement de la floraison, un 2° traitement peut être envisagé 8 à 10 jours plus tard.

Les produits en général conseillés sont :

- pour le 1° traitement : D.D.T. (1 K MA/Ha), H.C.H. (1 K MA/Ha), Lindane (OK200 MA/Ha) Chlortiepin (OK600 à 1 K MA/Ha), Toxaphène (2K5 à 3K MA/Ha).
- pour le 2° traitement : seuls les produits réputés non dangereux pour les abeilles peuvent être employés (Chlortiepin et Toxaphène).

Dans toute la mesure du possible, on devrait surveiller les vols de cecidomyie en même temps que les stades réceptifs de la luzerne.

TOULOUSE, le 24 JUIN 1963

les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements du Midi
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX